

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE



AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ-SUP)

**RAPPORT D'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE DE
L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET DES AFFAIRES
(ESCA) EN VUE DE L'OBTENTION DE L'HABILITATION À
DÉLIVRER DES DIPLÔMES DE LICENCE**

Évaluateurs :

Pr Bhen Sikina TOGUEBAYE, Président

Pr Oumar Ka, Membre

M. Sémou Sow, Membre

Signature :

Pour l'Équipe, le Président



Février 2019

Table des matières

I. Introduction	3
II. Présentation de l'établissement.....	3
III. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	3
IV. Description de la visite sur le terrain.....	3
V. Appréciation de l' établissement au regard des standards de qualité du référentiel	4
VI. Points forts	14
VII. Points faibles.....	15
VIII. Appréciations générales sur l'établissement.....	16
IX. Recommandations à l'établissement.....	17
X. Recommandation à l'ANAQ-SUP.....	17
XI. Proposition d'avis	17
Annexe.....	18

I. Introduction

L'École Supérieure de Commerce et des Affaires (ESCA) a demandé au Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), l'habilitation à délivrer des diplômes de licence. C'est dans ce cadre que l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) a confié à des experts externes la mission d'évaluer cette institution.

II. Présentation de l'établissement

L'ESCA est un établissement privé d'enseignement supérieur créé en 2010 et disposant d'un agrément définitif du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Son siège social est situé à Dakar, Rue 1 x V & J Castors Derklé. Elle fait partie du Groupe École Khadimou Rassoul (EKR) qui englobe un enseignement préscolaire, un enseignement élémentaire, un enseignement moyen, un enseignement secondaire général et technique.

L'ESCA forme actuellement des étudiants en vue de l'obtention du Brevet de Technicien Supérieur (BTS) et de la Licence dans le domaine des sciences de gestion. Elle compte 18 enseignants, y compris des professionnels exerçant dans des entreprises de la place. Les formations sont orientées vers la professionnalisation.

III. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation comprend 53 pages, y compris les annexes. Il a été préparé suivant le référentiel d'évaluation institutionnelle de l'ANAQ-Sup. Tous les standards ont été renseignés. Le rapport est informatif.

Le rapport a été élaboré suite à une auto-évaluation conduite par un comité de pilotage composé de représentants de toutes les composantes de l'école. La méthodologie (les étapes, les activités menées par étapes et les acteurs impliqués) qui a conduit à l'élaboration du rapport d'auto-évaluation a été décrite. Tous les éléments de preuve annoncés dans le document ont été mis à la disposition des évaluateurs.

IV. Description de la visite sur le terrain

La visite de terrain a été effectuée le 05 février 2019 conformément à l'agenda de visite fourni par l'ANAQ-Sup. L'agenda a été validé par les deux parties après installation dans la salle de réunion.

L'évaluation a été menée à travers :

- les entretiens avec l'équipe de Direction, les enseignants, le personnel administratif et technique et les étudiants ;
- la visite des locaux;
- l'étude de documents mis à la disposition par la Direction.

Le tableau ci-dessous donne le chronogramme de la visite.

Horaires	Activités des experts
09h00	Arrivée de la délégation des experts
09h 00 – 10h 30	Discussions avec les responsables de l'école (Directeur général et son équipe)
10h 30 – 13h 15	Entretiens avec les différentes composantes (PER, PATS, Etudiants)
13h 15 – 14h 00	Visite des locaux
14h 00 – 16h00	Réunion d'harmonisation entre les experts
16h 00 – 17h 00	Restitution orale des premiers éléments d'appréciation

La liste des personnes rencontrées lors de la mission de terrain est fournie en annexe du rapport.

Aucune difficulté n'a été rencontrée au cours de la visite. C'est dans une ambiance de cordialité et d'échange respectueux que cette visite s'est déroulée.

La synthèse des observations a été présentée à la Direction de l'établissement à la fin de l'évaluation de terrain en deux rubriques : points forts et points faibles. Il a été précisé à la Direction que les points faibles feront l'objet de recommandations.

V. Appréciation de l'établissement au regard des standards de qualité du référentiel

Champ d'évaluation 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution

Standard 1.01 : L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique.

Appréciation globale sur le standard :

L'école s'est spécialisée dans les domaines du management. Elle s'est donnée comme mission de mettre sur le marché du travail de jeunes compétents et répondant aux besoins économiques et sociaux. Elle s'est fixée comme objectifs :

- de participer au développement économique et social par la formation professionnelle des étudiants ;

- de former des étudiants en les dotant des compétences correspondant aux offres d'emploi, afin de faciliter leur insertion dans le marché du travail, dans les entreprises et dans la fonction publique et de les préparer à l'auto-emploi et la création d'entreprises.

L'école s'est dotée d'un plan stratégique 2015-2020 dans lequel elle a indiqué sa vision, sa mission et ses objectifs en matière de formation et de développement institutionnel.

La politique de formation de l'école, centrée autour de la professionnalisation et les sciences de gestion, s'intègre parfaitement dans les objectifs que s'est fixée l'école et est en phase avec les orientations stratégiques nationales pour l'enseignement supérieur.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.02. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut ne dispose pas d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables dans lequel les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles devraient être décrits.

L'organigramme fourni est mal structuré car les relations hiérarchiques et fonctionnelles du Conseil académique et scientifique mentionnées dans l'organigramme ne sont pas adéquates.

Le personnel enseignant est bien impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche car il est représenté dans le Conseil académique et scientifique.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 1.03. L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique

Appréciation globale sur le standard :

L'école dispose d'un effectif de 18 enseignants dont 02 sont des Professeurs titulaires, 02 Maîtres de conférences et 01 Maître-assistant des universités publiques. Cinq (5) sont titulaires d'un doctorat et deux (02) ont un statut d'enseignant permanent (contrat à durée indéterminée).

Les professionnels sont impliqués dans les activités pédagogiques.

Le personnel administratif, technique et de services est composé de 11 agents, y compris le Directeur général. Ils sont tous liés à l'école par un contrat à durée indéterminée.

L'immeuble en exploitation est une propriété du déclarant responsable. Les ressources matérielles (locaux, mobiliers, équipements didactiques, bureautiques et informatiques) sont

en nombre suffisant et permettent à l'institution de réaliser ses objectifs.

Les ressources financières générées par l'école sont faibles du fait de l'effectif réduit des étudiants. Mais l'apport financier du **Groupe École Khadimou Rassoul** permet à l'école de réaliser ses objectifs de formation.

La gouvernance de l'école est ordonnée autour des organes suivants qui sont fonctionnels :

- un Conseil d'administration
- un Conseil académique et scientifique
- une Direction générale
- une Direction des études
- une Direction des Affaires administratives et financières
- une Cellule interne d'assurance qualité

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.04 : Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.

Appréciation globale sur le standard :

Les sources de financement de l'école, constituées essentiellement de frais de scolarité des étudiants et des contributions du **Groupe École Khadimou Rassoul**, ne restreignent pas son indépendance décisionnelle en matière de formation.

Pour chaque exercice, un budget est élaboré en prenant en compte les besoins des différentes parties prenantes. Toutefois les comptes de l'école ne sont pas audités par un cabinet d'expertise externe.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.05 : L'institution dispose d'un système d'assurance qualité.

Appréciation globale sur le standard :

L'école dispose d'une Cellule interne d'assurance qualité (CIAQ). Mais elle ne dispose pas d'un document (manuel qualité) décrivant le système de management de la qualité mis en œuvre en son sein et précisant les responsabilités relatives à l'assurance qualité.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 1.06 : L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.

Appréciation globale sur le standard :

L'école déclare avoir mis en place un organe de médiation pour la gestion des crises et des tensions. Mais ni l'acte de création, ni les PV de réunions de cet organe n'ont été mis à la

disposition des évaluateurs.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 2 : Offre d'études et de formation

Standard 2.01 : L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure qui existe dans l'institution.

Appréciation globale sur le standard :

L'école offre actuellement trois (3) programmes de Licence :

- Marketing et Communication
- Transport Logistique
- Finance Comptabilité

L'école a fait évaluer et accréditer en 2014 son programme de licence en Marketing et Communication par l'ANAQ-Sup (Accréditation n° ANAQ-SUP/AC 00003/2014). La validité de cette accréditation prend fin en 2019.

La maquette de la Licence Finance Comptabilité n'a pas été fournie.

Les maquettes pédagogiques correspondant à la Licence Marketing et Communication et à la licence Transport Logistique fournies présentent quelques incorrections. En effet :

- des crédits sont affectés aux éléments constitutifs (EC) des unités d'enseignement (UE) contrairement aux dispositions du décret relatif au diplôme de Licence ;
- des nombres de crédits qui ne correspondent pas à la valeur d'un crédit en heures de travail fixée par la loi n° 2011-05 du 30 mars 2011 relative à l'organisation du système LMD (Licence, Master, Doctorat) dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- des coefficients affectés aux EC qui n'obéissent à aucune logique.

L'offre actuelle de formation de l'école est conforme aux termes de l'agrément reçu du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Elle est en cohérence avec les missions que s'est donnée l'établissement.

La politique de formation conduite par l'établissement est en phase avec les orientations stratégiques nationales pour l'enseignement supérieur axées sur la professionnalisation des formations

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 2.02 : L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.

Appréciation globale sur le standard :

L'offre de formation en Licence est dotée d'un système de crédits. L'école a noué une relation

de partenariat avec une institution d'enseignement supérieur locale (Institut de Formation aux Métiers de l'Enseignement), mais ne participe pas encore à des programmes d'échanges d'étudiants et d'enseignants avec cette institution.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 2.03 : L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.

Appréciation globale sur le standard :

L'école s'est dotée d'un manuel de procédures pédagogiques qui fixe les modalités d'organisation des examens, de validation des unités d'enseignement, de passage en classe supérieure et de délivrance des diplômes et des attestations.

Le contrôle des connaissances est organisé dans le cadre des unités d'enseignement. Il comporte des contrôles continus et/ou des examens terminaux. Mais les PV de délibération des jurys d'examens ne sont pas produits.

Les méthodes d'évaluation des étudiants comprennent des épreuves écrites, couplées à des évaluations de travaux personnels et/ou pratiques pour mesurer le degré d'assimilation des connaissances et des compétences par les étudiants.

Les conditions et les modalités de promotion et d'obtention des attestations et diplômes sont conformes aux dispositions du décret relatif au diplôme de Licence.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 2.04 : L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.

Appréciation globale sur le standard :

L'école n'a fourni aucun rapport d'exploitation d'enquêtes réalisées auprès de ses étudiants et de ses diplômés pour apprécier leur employabilité et le niveau de responsabilité des postes occupés (entreprises et sociétés d'accueil).

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 2.05 : L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).

Appréciation globale sur le standard :

L'école a fait évaluer un de ses programmes par l'ANAQ-Sup en 2014. Par ailleurs, les étudiants évaluent formellement les enseignements reçus grâce à des questionnaires fournis par la Direction.

Conclusion sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 3 : Recherche

Standard 3.01 : Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.

Appréciation globale sur le standard :

L'école a créé une revue scientifique dénommée « *ESCA Research Papers* » qui a déjà sorti quatre numéros et dont le cinquième est en préparation. Cette revue offre un espace de publication aux enseignants permanents de l'école, mais force est de constater qu'ils n'y publient pas. Cette revue sert beaucoup plus les intérêts des enseignants-chercheurs et chercheurs d'autres institutions.

L'école déclare par ailleurs disposer d'un laboratoire de recherche dénommé RESOCLE (Recherche, Société, Communication, Langue et Économie). Mais les éléments suivants n'ont pas été fournis en guise de preuves de l'existence et du dynamisme de ce laboratoire en matière de recherche :

- la liste des enseignants-chercheurs permanents de l'école membres du laboratoire et leurs thématiques de recherche ;
- la liste des publications des enseignants-chercheurs permanents de l'école membres du laboratoire avec des précisions sur les références des publications (titre, auteurs, année, revue, pages) ;
- la liste des communications à des conférences scientifiques des enseignants-chercheurs permanents de l'école membres du laboratoire avec des précisions sur les références des communications (titre, auteur, intitulé, date et lieu de la conférence).

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 3.02 : L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.

Appréciation globale sur le standard :

L'école n'a fourni aucun élément prouvant l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans les programmes de formation. Des PV de réunions de révision des curricula intégrant des problématiques nouvelles dans les enseignements n'ont pas été présentés à l'équipe d'experts.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 4. : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.

Appréciation globale sur le standard :

Les procédures de recrutement du corps enseignant sont décrites dans le manuel de procédures

pédagogiques. Les enseignants sont recrutés par candidature spontanée de l'intéressé ou sur sollicitation d'un enseignant par l'école. Les compétences techniques et les qualifications scientifiques sont prises en compte lors de l'examen de dossiers et des entretiens. Les principaux critères de sélection sont les diplômes et les expériences professionnelles. Ces procédures de recrutement sont conformes à la législation nationale.

Conclusion sur le standard : Atteint.

Standard 4.02: L'institution régleme la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.

Appréciation globale sur le standard :

L'école n'organise pas la formation continue, diplômante ou qualifiante, de ses enseignants dans leurs spécialités scientifiques. Seuls quelques séminaires, notamment sur la qualité dans l'enseignement supérieur, ont été organisés à leur intention.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 4.03 : L'institution conduit une politique durable de la relève

Appréciation globale sur le standard :

L'école n'a pas de politique de relève et de renforcement quantitatif et qualitatif de son personnel d'enseignement permanent. Il ne dispose pas d'un plan de développement à moyen ou long terme de ses ressources humaines.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 4.04 : L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.

Appréciation globale sur le standard :

L'école ne dispose d'aucun document relatif à la carrière de son personnel enseignant permanent (grades universitaires auxquels les enseignants peuvent accéder et conditions d'accès à ces grades). Elle ne peut donc offrir à ses enseignants un service de conseil en plans de carrière.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)

Standard 5.01 : Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Les procédures de recrutement du personnel administratif, technique et de services sont réglementées dans le Manuel de procédures pédagogiques. Ce personnel est recruté par candidature spontanée de l'intéressé, par cooptation ou par appel à candidatures interne et externe. Les compétences et qualifications techniques sont prises en compte lors de l'examen

de dossiers et des entretiens.

Les critères de promotion sont basés sur l'éthique, la régularité, l'efficacité et la discipline dans le travail. La promotion est à la discrétion de la Direction générale.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 5.02 : L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

Appréciation globale sur le standard :

L'école n'organise pas de façon formelle la formation continue (formations diplômantes ou qualifiantes) de son personnel administratif et technique. Seules quelques activités de renforcement des capacités en TIC ont été organisées à leur intention.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

L'école applique les textes nationaux en matière de recrutement des étudiants dans les programmes de Licence. Tous les étudiants sont titulaires du baccalauréat avant admission en première année de Licence.

Les conditions et les procédures d'admission sont publiées dans le manuel de procédures pédagogiques, sur le site web de l'établissement et dans les plaquettes produites par l'établissement

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale sur le standard :

L'école n'a fourni aucune donnée statistique sur la proportion d'hommes et de femmes pour chacune des filières offertes. Mais l'égalité des chances entre hommes et femmes est garantie et réalisée par l'école car il n'y a pas de discrimination liée au sexe au sein de l'établissement.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.03 L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.

Appréciation globale sur le standard :

L'école n'a fourni aucune donnée statistique sur les taux de réussite et sur la durée moyenne

des études dans les différentes filières offertes.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 6.04 : Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.

Appréciation globale sur le standard :

Le ratio global d'encadrement est satisfaisant et permet à l'école d'atteindre ses objectifs de formation car l'école dispose d'un effectif de 18 enseignants pour un effectif très réduit d'étudiants (une vingtaine). Parmi ces enseignants, il y a 04 enseignants de rang magistral, 01 de rang B, 05 docteurs et 06 professionnels.

Par ailleurs, l'école effectue auprès des étudiants des enquêtes régulières sur la qualité de l'encadrement par le biais des questionnaires anonymes afin que ceux-ci se prononcent sur les enseignements/apprentissages qui leur sont dispensés. Les résultats sont analysés en vue de remédier aux manquements constatés.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.05 : L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées

Appréciation globale sur le standard :

Le service d'accueil, de conseil et d'orientation des étudiants est confié au service scolarité. Ce service accueille et informe les étudiants sur les formations dispensées à l'école, les programmes et filières disponibles, ainsi que sur le règlement intérieur et les emplois du temps. Le calendrier des contrôles continus, examens et vacances académiques est affiché et remis aux différents responsables de classe.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.06: L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiants(e)s en situation de handicap.

Appréciation globale sur le standard :

L'école ne possède ni aménagements, ni services spécifiques dédiés aux étudiants en situation de handicap.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 7 : Infrastructures et équipements

Standard 7.01 : L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.

Appréciation globale sur le standard :

L'immeuble en exploitation est un patrimoine propre à l'école. Les infrastructures et équipements disponibles permettent à l'institut de réaliser ses objectifs de formation. Les locaux pédagogiques (salles de cours, salles informatiques, salle des professeurs) et administratifs (bureaux) actuels, sont en nombre suffisant, spacieux, propres et bien équipés en matériels informatiques, scientifiques, didactiques et en mobiliers.

Conclusion sur le standard : Atteint.

Standard 7.02 : Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.

Appréciation globale sur le standard :

L'école dispose d'un réseau internet (wifi) fonctionnel et d'un Centre de documentation pourvu de quelques ouvrages physiques couvrant les domaines scientifiques de l'école.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 7.03 : L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.

Appréciation globale sur le standard :

Les locaux et couloirs sont pourvus d'extincteurs aux normes. Toutes les salles et les sorties de secours sont spécifiées. L'hygiène est assurée par des techniciens de surface et la sécurité par un gardien. L'école dispose d'une infirmerie gérée par un médecin et une infirmière.

Conclusion sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 8 : Coopération

Standard 8.01 : L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.

L'école n'a signé qu'une seule convention de partenariat avec une institution d'enseignement supérieur privé au niveau national. Mais la matérialisation de cette convention est faible. Aucune convention de partenariat avec les entreprises n'a été fournie.

Appréciation globale sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 9 : Information et communication

Standard 9.01 : Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.

Appréciation globale sur le standard :

L'école n'a pas encore de système d'information de gestion intégré et informatisé. D'une manière générale, les informations à l'institut sont dispersées dans les différents services et

disponibles à l'état brut ; elles ne sont pas traitées. D'où les difficultés pour l'école de produire des données statistiques pertinentes et récentes.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 9.02 : Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.

Appréciation globale sur le standard :

L'école a développé des stratégies de communication. Au plan interne, les tableaux d'affichage, les réunions périodiques, les SMS, l'internet et l'intranet sont utilisés. Au plan externe, le site web permet l'ouverture informationnelle de l'école.

Conclusion sur le standard : Atteint.

VI. Points forts

a) Gouvernance

- L'existence d'un Conseil d'administration, d'un Conseil académique et scientifique et d'une Cellule interne d'assurance qualité fonctionnels.
- L'existence d'un plan stratégique 2015-2020, d'un Manuel de procédures pédagogiques et d'un Règlement intérieur mis en œuvre.
- L'adossement de l'école au Groupe École Khadimou Rassoul.
- Le respect de la réglementation en matière d'admission des étudiants en L1 et en matière de validation des unités d'enseignement, des semestres et des années d'études.
- La bonne politique sociale à l'égard des étudiants (soins médicaux, facilités de paiements des frais de scolarité) et des personnels (paiement régulier et à bonne date des salaires et indemnités).
- L'édition d'une revue scientifique.
- L'existence d'une amicale des étudiants.
- La production d'un rapport annuel par la CIAQ.

b) Offre de formation

- La cohérence de l'offre de formation aux objectifs de l'établissement.
- La conformité de l'offre de formation aux dispositions de l'agrément reçu du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.
- L'accréditation de la licence Marketing-Communication par l'ANAQ-Sup.
- La production des syllabus par les enseignants.
- L'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Le bon taux d'encadrement des étudiants.
- L'implication des professionnelles dans les activités pédagogiques.

c) Ressources humaines

- Le très bon niveau de qualification du personnel enseignant et du personnel administratif.
- L'implication des professionnels dans les activités pédagogiques.
- La publication des procédures de recrutement des personnels enseignant dans le manuel de procédures pédagogiques.
- Le recrutement de quelques enseignants permanents (contrat à durée indéterminée).
- Le fort engagement et la forte motivation des personnels.

d) Infrastructures

- L'immeuble en exploitation est la propriété de l'institut.
- L'existence de locaux pédagogiques et administratifs propres, en nombre suffisant, bien équipés en matériel didactique et en mobilier.
- La fonctionnalité du réseau internet et du site web.
- L'existence d'une infirmerie gérée par un médecin et une infirmière.
- L'existence d'une bibliothèque physique.
- L'existence d'un plan d'évacuation, d'issues de secours visibles et de quelques extincteurs installés dans les endroits appropriés.
- L'existence d'un restaurant pour les étudiants.
- L'existence de toilettes, propres et spécifiées par genre et en nombre suffisant.
- L'existence d'un projet de construction d'un campus à Dakar pour lequel le patrimoine foncier est déjà acquis.

VII. Points faibles

a) Gouvernance

- L'absence d'un Manuel de procédures administratives, financières et comptables et d'un Manuel Qualité.
- L'organigramme fourni est mal structuré.
- Des faiblesses dans la production des données statistiques sur l'efficacité interne et externe de l'école.
- L'absence de production des rapports d'activités par les différents services de l'institut.
- L'absence de partenariats actifs avec les institutions d'enseignement supérieur au niveau régional et international et avec les entreprises.
- La mauvaise gestion des dossiers des étudiants et des personnels car toutes les pièces administratives et académiques n'y figurent pas.
- L'absence de jurys d'examens.
- La faible attractivité de l'école.

- Des lenteurs dans la production des cartes d'étudiants car aucun étudiant rencontré ne dispose d'une carte d'étudiant de l'année en cours.
- Le recrutement d'étudiants non titulaires de BAC qui sont inscrits au départ dans les filières DTS et qui rejoignent finalement la L3.

b) Offre de formation

- Des erreurs dans la structuration des maquettes pédagogiques de la Licence Marketing et Communication et de la licence Transport Logistique.
- La maquette de la Licence Finance Comptabilité n'a pas été fournie.
- L'incohérence entre les contenus des maquettes pédagogiques et des bulletins de notes.
- L'absence d'uniformisation de l'architecture des syllabus.
- Des insuffisances dans le questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants.

c) Ressources humaines

- L'absence de plan de développement des ressources humaines et de plan de carrière pour les enseignants et les personnels administratifs permanents.
- Le faible nombre d'enseignants permanents.

d) Infrastructures

- L'absence d'aménagements dédiés aux personnes en situation de handicap.
- Le faible nombre d'extincteurs.

VIII. Appréciations générales sur l'établissement

L'ESCA est un établissement privé d'enseignement supérieur dont les programmes actuels de formation sont axés sur les sciences de gestion. Elle édite une revue scientifique, offrant ainsi un espace de publication à la communauté scientifique nationale et internationale.

L'immeuble actuellement en exploitation est un patrimoine de l'école. Les locaux pédagogiques sont en nombre suffisant et bien équipés en matériels informatiques, didactiques et en mobiliers. Les moyens informationnels dont elle dispose (internet, site web et bibliothèque physique) sont fonctionnels.

Les filières de formation sont régulièrement dispensées et s'intègrent parfaitement dans les objectifs que s'est fixé l'école. L'une d'elles, la Licence en Marketing et Communication, est accréditée par l'ANAQ-Sup en 2014. La maquette de la Licence Finance Comptabilité n'a pas été fournie

L'équipe pédagogique est qualifiée et en nombre suffisant.

L'école n'est pas attractive car elle ne compte qu'une vingtaine d'étudiants.

L'institut a satisfait à quelques standards du référentiel. Mais des améliorations sont à apporter en matière de :

- gouvernance administrative et académique ;
- recrutement d'enseignants propres à l'école ;
- communication externe ;
- partenariat académique.

IX. Recommandations à l'établissement

- Se doter d'un Manuel de procédures administratives, financières et comptables et d'un Manuel Qualité.
- Affiner l'organigramme.
- Systématiser la production des données statistiques sur l'efficacité interne et externe de l'école.
- Généraliser la production des rapports d'activités par les différents services de l'école.
- Œuvrer pour développer des relations de partenariat avec les institutions d'enseignement supérieur et les entreprises.
- Améliorer la gestion des dossiers des étudiants et des personnels en veillant à y mettre toutes leurs pièces administratives et académiques.
- Se doter d'un plan de développement des ressources humaines et d'un plan de carrière pour les enseignants et les personnels administratifs permanents.
- Mettre les maquettes d'offre de formation des parcours de Licence en conformité à la réglementation nationale en la matière et aux normes du système LMD.
- Produire la maquette de la Licence Finance Comptabilité
- Constituer les jurys d'examens et les faire tenir les PV de leurs délibérations conformément aux normes des établissements d'enseignement supérieur.
- Veiller à mettre en cohérence les contenus des maquettes pédagogiques et des bulletins de notes.
- Harmoniser le format des syllabus produits par les enseignants.
- Réaliser des aménagements destinés aux personnes en situation de handicap.
- Mener une réflexion en profondeur pour attirer plus de bacheliers

X. Recommandation à l'ANAQ-Sup

Organiser une formation à l'intention des membres de la cellule interne d'assurance qualité pour renforcer leurs capacités dans la gestion de la qualité.

XI. Proposition d'avis

Habilitation recommandée à délivrer les diplômes de licence suivants :

- **Licence en Marketing et Communication**
- **Licence en Transport Logistique**

Annexe

Liste des personnes rencontrées

Direction

- Amadou NDIAYE, Secrétaire général
- Ndèye Aïssatou CISSE, Directrice des Affaires Administratives et Financières
- Mamadou KANDJI, Président du Conseil Académique et Scientifique
- Dakha DEME, Membre du Conseil Académique et Scientifique
- Mamadou SOW, Responsable technique
- Rokhaya SAMB, Présidente de la CIAQ
- Mamadou SECK, Membre de la CIAQ

Enseignants

- Cheikh Tidiane SECK
- Seydi Ababacar DIENG
- Mohamed Cheikh AÏDARA
- Jean Noel NGOM
- Ahmed lamine THIOYE
- Amon Aniké DEH
- Momar SIDIBE

Personnel administratif, technique et de service

- Sokhna Diariétou NDIAYE
- Cheikh T. DIOP
- Gilbert SAMBOU

Etudiants

- Mohamed CONDE
- Aminata NIANG
- Malick ANNE
- Cheikh A. T. TOURE
- Samba W. SIDIBE
- Guéda GAYE
- Khadija SAKHO
- Papa Aboulaye TINE